



# A Tous PNC

## AIR FRANCE

www.unac.asso.fr

navigants@unac.asso.fr

mardi 15 décembre 2009

T : 01 41 56 40 76 - 01 48 64 49 29

## DANS QUEL ÉTAT J'ERRE ?

Une fois encore et c'est devenu une habitude, c'est par la presse que l'on apprend que la Direction entend nous faire faire des efforts. Selon la presse économique, « *la Direction souhaiterait obtenir de ses navigants un gain de productivité pérenne de 15% à 20%* ».

C'est en fonction de la fréquence des conseils d'administration et selon la fluctuation des cours boursiers de l'action du groupe AF/KLM, que la communication de la Compagnie souffle le chaud ou le froid.

Il y a encore quelques semaines, elle se voulait rassurante, s'appuyant sur le côté conjoncturel de la crise et sur l'auto-satisfecit des cadres dirigeants concernant la pertinence de leur gestion. Il y a peu, la Direction Générale précisait même qu'il ne fallait pas être pessimiste, que la situation de l'Entreprise était extrêmement saine et qu'elle le resterait dans les années à venir, que la trésorerie se situait à un total de 5,7 milliards d'euros de liquidités.

Mais aujourd'hui, **on nous agite l'épouvantail de la crise.**

Après les aménagements de service sur long-courrier décidés unilatéralement par la Direction, l'annonce de la suppression d'un PNC sur moyen-courrier et l'augmentation des charges de travail (alors que le Protocole MC n'a pas été dénoncé et qu'il continue par conséquent de s'appliquer), la Compagnie nous affiche maintenant vouloir gagner de la productivité, c'est à dire nous faire travailler plus pour moins cher.

Après nous avoir vanté l'*exception* « *air française* », l'*aviation*, la *vraie*, après nous avoir expliqué que nous, à AF, on fait un autre métier, **c'est justement sur le modèle low-cost que l'on nous explique qu'il faudrait prendre exemple !**

### NE PAS ÊTRE DUPE

La recherche de gains de productivité est une préoccupation perpétuelle des entreprises. En période de crise, cette recherche se double bien souvent d'un chantage à l'emploi : *soit vous travaillez plus (pour moins cher), soit on licencie des salariés !*

**Air France n'en est pas encore à nous menacer directement et de façon explicite d'un plan social, mais on sait bien que la question du sureffectif est dans toutes les têtes à l'étage de la Direction.**

Pour la Direction d'Air France, il y a bien deux sujets :

- l'activité est en baisse, cela crée du sureffectif (environ 800 PNC) ;
- il faut être plus performant et coûter moins cher pour copier les low-cost.

Au bout du compte, ces deux sujets se rejoignent dans un seul objectif : **diminuer les coûts salariaux.**

La recette est connue, elle a d'ailleurs déjà été appliquée à Air France (1995) : *diminuer les effectifs et ensuite augmenter la productivité*, avec une solution alternative : *augmenter la productivité et ensuite diminuer les effectifs.*

L'autre ingrédient important pour cette recette, c'est de **traiter les populations de façon séparée.** Le bon moyen pour y parvenir c'est par exemple de faire croire aux navigants qu'ils ne sont pas concernés par le plan social en cours chez le personnel sol. Mais c'est aussi de faire croire aux PNC

Long-Courrier qu'ils ne sont pas concernés par les remises en cause du Moyen-Courrier. D'autres variantes peuvent être utilisées : faire croire aux PNC que c'est la productivité PNT qui est la cause des problèmes, faire croire aux salariés que les remises en cause ne concerneraient que les futurs embauchés...

Si l'augmentation de la productivité ne pose de problèmes ni de compréhension, ni de perception par les salariés — chacun comprend bien que cela consiste à travailler plus pour le même prix, ou à travailler comme aujourd'hui pour moins cher, ou les deux — la question du sureffectif est moins claire. La Direction ne regarde le sureffectif qu'en période creuse (hiver) mais, si l'on retient les prévisions d'effectifs à 3 ans, on constate un sous-effectif de plus de 300 PNC à l'été 2012 qui nécessitera d'embaucher des CDD pour passer le programme.

**Il n'y a pas pour nous, à ce stade, de réel problème de sureffectif**

**structurel de longue durée.** La Direction elle-même disait aux syndicats PNC en novembre dernier qu'aucun plan social n'était à l'ordre du jour pour les PNC, sauf si les syndicats le demandaient ! Comme si c'était les syndicats qui réclamaient les plans sociaux !

## **L'ILLUSION DU DÉPART VOLONTAIRE**

Même si un plan de départ volontaire est une modalité de plan social moins brutale qu'un vulgaire plan de licenciements autoritaire, il ne faut pas se bercer d'illusions, cela reste un plan social.

**Et il y a bien un prix à payer à la suite d'un plan de départ. Ce prix est à payer par ceux qui restent :**

- Les indemnités versées à ceux qui partent sont payées par **les économies et les gains de productivité** demandés à **ceux qui restent**. Ces économies sont parfois réclamées par la Direction aux nouveaux embauchés avec une **deuxième échelle de rémunération** (B-Scale !)

- L'augmentation des départs à la retraite provoque un **déséquilibre à la Caisse de Retraite des PN**. Air France sera la première à réclamer un retour à l'équilibre des comptes de la CRPN par un **allongement de la durée de carrière** avant de bénéficier d'une retraite

pour compenser le coût des pensions versées à ceux qu'elle a elle-même licenciés. À cet allongement de carrière, s'ajoutera **l'augmentation des cotisations** des actifs (donc une diminution de leurs revenus) que devront payer ceux qui restent, et pendant toute leur carrière !

*La crise de 1993, s'était soldée par un plan de départs volontaires. Nous l'avons collectivement payé très cher en 1995, 35 % de productivité supplémentaire et la mise en œuvre d'une double échelle des salaires (B-Scale) avec -25 % de salaire pour les nouveaux embauchés PNC. L'UNAC a été le seul syndicat à se mobiliser pendant 4 ans, avec 54 jours de grève, contre cette méthode inique qui consiste à faire payer aux jeunes embauchés le départ de leurs aînés. Il aura fallu attendre 2001, pour conclure un accord qui a recueilli 6 signatures sur 7 syndicats représentatifs.*

**Nous avons malheureusement l'habitude de ces comportements schizophrènes de la part des employeurs.**

Aujourd'hui, la Direction annonce à qui veut l'entendre que les comptes de l'Entreprise seront à l'équilibre au printemps et c'est cette même Direction qui annonce, par journaux interposés, qu'elle veut lowcostiser Air France pour gagner en compétitivité...

Comprenne qui pourra !

---

**Ne soyons pas dupes**, il y a bien un double langage de l'Entreprise. Celui adressé aux actionnaires, tout va bien, vous touchez vos dividendes, les actions continueront de monter, les résultats seront à l'équilibre au printemps. Et celui adressé aux salariés : c'est la crise, regardez les low-cost, il faut travailler plus pour moins cher, diminuer les compo-peq...

**Plus que jamais, dans cette situation, nous devons penser et agir collectivement. Moyen-Courrier, Long-Courrier, Hôtesses, Stewards, CC, CCP, Instructeurs, nous sommes tous concernés. Il n'y a pas de perspectives pérennes pour notre collectivité dans des considérations individuelles (individualistes ?).**

### **NOTA BENE**

*Bien entendu tout ceci ne sont que des élucubrations toutes droit sorties de cerveaux malades de syndicalistes névrosés. Toute ressemblance avec des événements existants, passés ou à venir, ne saurait être que fortuite et involontaire.*